



Nouméa, le 29 janvier 2013

Lancement de l'Opération



La CMA de Nouvelle-Calédonie lance une action à destination des professionnels de l'automobile, en partenariat avec l'Association des Réparateurs Automobiles (ARA). « Garage propre » est actuellement mise en place sous forme d'opération pilote sur la zone des communes de Boulouparis, La Foa, Bourail, Farino, Moindou et Sarraméa.

Pour qui ?

L'opération « Garage propre » est la première opération sectorielle proposée par la CMA concernant la gestion collective des déchets dangereux aux entreprises du secteur de la réparation automobile et assimilés (réparation matériel de jardin, mécanique agricole, navale, engins de terrassements etc...) qui cible les chefs d'entreprise et leurs salariés.

Pourquoi ?

L'opération Garage Propre s'inscrit dans un **contexte de mise en place et de renforcement des réglementations**. Elle répond également à une **prise de conscience de plus en plus présente chez les artisans**. En effet, 80 % des entreprises artisanales ont une conscience environnementale forte vis-à-vis des menaces de la pollution sur la Nouvelle-Calédonie*. Pour finir, elle conforte l'**exigence croissante des consommateurs** pour des produits et services respectueux de l'environnement.

Car si la collecte est déjà organisée dans plusieurs filières de l'automobile (batteries, huiles, pneus, véhicules hors d'usage, piles), la CMA estime aujourd'hui à plusieurs centaines de tonnes, la quantité de déchets dangereux sans traitement adéquat : liquides de frein, liquides de refroidissement, solvants, filtres à huile, boues de peinture...

**Selon une « étude déchets » menée par la CMA-NC en 2012 auprès de 144 entreprises artisanales (tous secteurs confondus).*

Quels avantages ?

Concrètement, « Garage propre » propose une solution « clé en main » aux professionnels pour :

- **Optimiser les coûts de collecte** en se regroupant et en négociant avec les opérateurs privés les prix d'enlèvement et de traitement des déchets (par zone géographique)
- **Bénéficier d'un accompagnement de la Chambre de métiers et de l'artisanat** : conseils pour la réduction des déchets à la source, formations, évaluation et maîtrise des coûts de gestion, appui à l'obtention d'aides financières etc..
- **Acquérir du matériel de stockage ou de prévention de la pollution** (fontaine de dégraissage, séparateurs à hydrocarbures, produits bio...) et de conditionnement (bac de rétention, fûts adaptés).
- **Valoriser l'engagement de l'entreprise** auprès de sa clientèle par une signalétique commune, reconnue au niveau national: l'appellation GARAGE PROPRE et remise d'un kit de communication par la CMA : affiche, stylos, pancarte, diplôme, autocollants

Comment ?

L'adhésion du professionnel se concrétise par la signature d'une promesse d'engagement, vis-à-vis de la CMA, à respecter une charte de bonnes pratiques, et d'un contrat d'élimination de déchets dangereux avec un prestataire.

Cette démarche novatrice est lancée en 2013 sur des communes pilotes du Nord de la province Sud : l'objectif est d'ajuster l'opération au plus près des réalités de terrain et des contraintes constatées lors des visites d'entreprises.

Par la suite, l'opération est donc destinée à être étendue sur d'autres communes de Nouvelle-Calédonie.

Financements ?

Pour chaque adhérent de l'opération pilote, la CMA prend en charge **la moitié du coût des contenants de conditionnement des déchets**.

Le client participera également à cette opération environnementale, puisque la ligne consacrée à la gestion des déchets d'entretien de son véhicule sera indiquée sur sa facture.

La réussite de cette opération réside donc à la fois dans l'engagement pris par les professionnels de l'automobile pour la gestion de leurs déchets dangereux, mais aussi, dans le choix avéré des clients à faire appel aux services d'un Garage Propre.

Aujourd'hui 8 entreprises se sont engagées dans la démarche GARAGE PROPRE sur la zone de La Foa et Bourail, avec un effectif de 41 personnes qui vont bénéficier d'effets positifs sur leur cadre de travail et sur leur santé ! Une dizaine d'autres entreprises doivent rejoindre l'opération prochainement.

DOSSIER DE PRESSE

Bravo aux 8 entreprises engagées à fin 2012 :

NOM	PRENOM	ENSEIGNE	COMMUNE	ACTIVITE PRINCIPALE
TJOHOREDJO	SLAMAT		BOURAIL	mécanique itinérante
BARBOU	ARMAND GILBERT	GARAGE BARBOU	BOURAIL	MECANIQUE AUTOMOBILE
LECLERE	JACQUES	MECALOC SARL	BOURAIL	BTP TERRASSEMENT
RAGOT	THIERRY	GARAGE THIERRY RAGOT	LA FOA	ENTRETIEN ET REPARATION DE TOUS VÉHICULES AUTOMOBILES
DUFFIEUX	ROBERT	GARAGE DUFFIEUX	LA FOA	MECANIQUE TOLERIE PEINTURE
NEMOAJOU	PATRICK	CARROSSERIE CENTRALE	LA FOA	CARROSSERIE TOLERIE PEINTURE
LEFEBVRE	EMMANUEL	garage LEFEBVRE	LA FOA	REPARATION MECANIQUE QUADS MATERIEL ESPACES VERTS
YANAI	JEAN-PIERRE	ATELIER MECANIQUE JPSY	LA FOA	MECANIQUE GENERALE

Tout professionnel intéressé par cette démarche est invité à prendre contact avec Karine Lacroix, chargée de développement durable à la Chambre de métiers et de l'artisanat qui se déplace en entreprise (tél : 28 23 37).

La chargée de développement durable de la CMA, pour :

- Rencontrer les chefs d'entreprises à Nouméa et dans les 3 Provinces
- Faire le point sur les pratiques des professionnels
- Proposer des outils adaptés et souvent gratuits (diagnostics, charte, label...)
- Accompagner à la mise aux normes
- Orienter vers des aides financières

L'Association des Réparateurs Automobiles, pour :

- Soutenir la profession et développer ses liens avec les partenaires économiques
- Représenter la profession auprès des institutions
- Informer sur les législations en vigueur (documentations, recherches)
- Conseiller les membres de l'association en cas de litiges

Contacts Presse :

Laure Le Gall / Nathalie ALCIDE
28 23 37 / 75 35 25 / 75 97 96
laure.legall@cma.nc / nathalie.alcide@cma.nc

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE NOUVELLE CALEDONIE

10, av. James Cook – B.P. 4186 Nouméa Cedex – Nouvelle Calédonie – Tél. (687) 28 23 37 – Fax (687) 28 27 29 Courriel : cma@cma.nc